Image not found or type unknown

que dire à l’office ?

Par **sarahhhvsaa25**, le **10/11/2021** à **22:35**

bonjour on a fais une demande pour que mon père vienne en France il est en Algérie depuis 12 ans on a fais le dossier que maintenant et il me manque vraiment beaucoup a moi et ma mère je vais les appeler mais je dois dire quoi pour qu'il mette moins de temps à étudier le dossier ?

Par **youris**, le **11/11/2021** à **10:09**

bonjour,

je suppose que vous êtres français et qu'il s'agit d'une demande d'un titre de séjour comme parent d'enfant français (à charge ou non).

voir ce lien :

https://www.immigration.interieur.gouv.fr/fr/Immigration/L-immigration-familiale/Les-parents-d-enfants-francais

il faut également que votre père ai suffisamment de revenus pour vivre en france en particulier en marière de couverture maladie ou que vous le preniez à votre charge, le principe étant que votre père ne soit pas à la charge de la France.

salutations

Par **marouil**, le **15/11/2021** à **11:43**

Bienvenue.... *Suite modérée. ..*

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés